



Rapport 2017 sur l'exercice des droits de vote

Mars 2018

Conformément aux dispositions prévues par l'article 314-101 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous avons établi le présent rapport relatif aux conditions dans lesquelles notre société a exercé les droits de vote au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2017 dans les OPCVM dont elle assure la gestion.

Périmètre de vote

Le périmètre de vote est global à l'ensemble des OPCVM gérés. En revanche, la société n'exerce pas les droits de vote dans les pays imposant le blocage des titres ou d'autres barrières administratives à l'exercice des droits de vote.

Compte tenu des paramètres d'exclusion définis, sur l'exercice 2017, Ossiam a voté à 99.14% des 350 assemblées générales pouvant être votées et ce pour un total de 5128 résolutions. Trois assemblées générales au Danemark n'ont pas fait l'objet de vote de la part d'Ossiam du fait de la nécessité d'obtenir des procurations pour les votes (power of attorney). Sur les 347 assemblées générales pour lesquelles Ossiam a voté sur l'exercice 2017, Ossiam a voté contre ou s'est abstenu pour 127 d'entre elles.

Répartition des votes par catégories de résolution et par type de réponse :

- Le nombre total de vote « Oui » a représenté 92.29% des votes soit 4 679 résolutions sur 5 070.
- Le nombre total de vote « Non » a représenté 4.62% des votes soit 234 résolutions sur 5 070.
- Le nombre total d'abstention a représenté 0.53 % des votes soit 27 résolutions sur 5 070.
- Le nombre de vote « un an »¹ sur la fréquence de publication des critères de performance sur la rémunération du management a représenté 2.56% des votes soit 130 résolutions sur 5 070.
- Tous les votes ont respecté les principes énoncés dans le document « Politique de vote »

Répartition géographique des assemblées :

Pays	Nombre	%
Etats-Unis	142	40.92%
Grande-Bretagne	73	21.04%
Allemagne	54	15.56%
Pays Bas	24	6.92%
Japon	15	4.32%
Belgique	6	1.73%
Suisse	6	1.73%
Irlande	5	1.44%
Espagne	5	1.44%
Finlande	4	1.15%
Autriche	3	0.86%
Luxembourg	3	0.86%
Jersey	2	0.58%
Australie	1	0.29%
Bermudes	1	0.29%
Canada	1	0.29%
Curaçao	1	0.29%
France	1	0.29%
Total	347	100.00%

¹ Il existe la possibilité de voter pour des fréquences moins importantes (deux ans ou trois ans)

Sur l'exercice 2017, Ossiam a voté contre les propositions de la direction dans 6,39% des cas (324 résolutions), les principales catégories :

Catégories	Nombre	%
Election d'administrateur	103	31.79%
Rémunération	70	21.60%
Transparence	47	14.51%
Proxy Access (Nomination des directeurs par les actionnaires)	20	6.17%
Environnement	15	4.63%
Indépendance du Conseil d'Administration	8	2.47%
Divers	61	18.83%
Total	324	100.00%

Contact :

Ossiam

80 avenue de la Grande Armée

75017 Paris - France

Tel : 00 33 1 84 79 42 70

www.ossiam.com

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers SA., est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le numéro GP-10000016.

Ce document a été préparé uniquement à titre d'information et n'est pas destiné à être et ne doit pas être considéré comme une offre ou une sollicitation d'une offre ou d'une invitation ou d'une recommandation afin d'acheter ou de vendre des actions d'un Fonds Ossiam, ou de tout titre ou instrument financier, ou de participer à toute stratégie d'investissement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels il est rendu directement disponible par Ossiam. Ossiam ne considérera pas les bénéficiaires de cette présentation comme client seulement du fait qu'ils aient reçu ce document.

Ce matériel ne peut être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.